



**Association  
Interprofessionnelle  
de la Filière Coton**

17 BP 988 Abidjan 17 -RCI  
Tél (225) 20 30 33 15/16  
Fax : (225) 20 30 33 17  
E-Mail : intercot @aviso.ci  
[www.intercoton.org](http://www.intercoton.org)

Directeur de Publication  
TUO Lacina (PCA)

Responsable de la Rédaction  
N'GUETTA K. Nicolas (SE)  
Conception & Rédaction  
FIHOX Laurent  
Service Communication

Abonnement gratuit  
ou téléchargement de  
la version PDF sur :  
[www.intercoton.org](http://www.intercoton.org)

**Campagne 2008/2009**

**Prix d'achat  
du coton graine**

- 1er choix = 185 F
- 2ème choix = 155 F

## SOMMAIRE

**Vie de la filière**

**LIQUIDATION LCCI**

**Voici le bilan...**  
**P. 2**

**Le PR-PICA s'est  
réuni en RCI**

**Le comité de pilo-  
tage des réformes à  
pied d'oeuvre**  
**P. 3**

**La parole est à  
vous...**  
**M. Soukpafo, PDG  
de Yebe Wognon**  
**P. 4**

**Statistiques  
Les prévisions**  
**P. 4**

# Coton ivoirien

Bulletin d'information de l'Association Interprofessionnelle de la filière Coton ivoirienne

N° 4

[www.intercoton.org](http://www.intercoton.org)

JUIL- AOUT 2008

## Vie de la filière

### SUIVI DE LA CAMPAGNE 2008-2009

## L'Intercoton, l'ARECA et l'ACE-CI dans les champs...

**Du 31 Août au 10 septembre dernier, les organes de gestion et de régulation de la filière cotonnière ivoirienne ont effectué une tournée dans les zones de production. Une action bien appréciée des acteurs du terrain...**



**D**ix jours durant, une mission conjointe de l'Association Interprofessionnelle (INTERCOTON), de l'Autorité de régulation du coton et de l'anacarde (ARECA) initiatrice, de la société Audit Control et Expertise (ACE) s'est rendue sur le terrain, précisément dans la région de Bouaké, Mankono, Korhogo et Boundiali. Cette mission se situe dans le cadre du suivi du déroulement de la campagne 2008-2009.

campagne qui bénéficie encore du soutien de l'Etat à travers le Prêt intrants de la Banque Islamique de développement (BID) et la subvention de 50 % du coût des engrais NPK et Urée.

La mission était composée de MM. FIHOX Laurent, Chef du service Communication de l'Intercoton, de Patrice GUE et BATTO Paul Alfred respectivement Responsable du

Par TUO Lacina, PCA

## Plus de proximité...

**E  
D  
I  
T  
O  
R  
I  
A  
L**

**J**e voudrais saluer les actions de proximité telles les missions sur le terrain initiées de plus en plus par les organes de gestion et de régulation de notre filière.

Les producteurs que nous sommes avons toujours le plaisir d'accueillir dans nos champs, nos cases ceux qui sont censés parler

et agir pour nous ou en notre nom, pour échanger avec eux, leur exprimer de vive voix nos préoccupations. Nous nous sentons ainsi valorisés et cela nous motive.



Bonne campagne!

guichet unique coton et anacarde, Assistant chargé du coton à L'ARECA, TRAYE BI, Responsable du service coton et chef d'antenne de Korhogo de l'ACE.

De Bouaké à Boundiali, elle a échangé avec des autorités, des responsables locaux des sociétés cotonnières, des faitières, des producteurs et visité des champs et des usines. Les échanges ont porté sur les enjeux du prêt intrants BID, la subvention des engrais, le rôle des structures qui composent la mission, la nécessité de concertations entre principaux acteurs pour la relance de la filière.



Séance de travail dans la case d'un producteur de Mankono. Il pleut dehors!

Les acteurs du terrain qui ont salué cette mission conjointe ont demandé de transmettre leur gratitude aux pouvoirs publics et souhaité la reconduction des mesures de cette campagne, notamment la subvention de 50% du prix des engrais. Et surtout de les annoncer tôt. " On n'aurait croulé sous le coton si ces mesures incitatives avaient été annoncées avant la préparation des sols. Au moment où elles tombaient, de nombreux paysans avaient déjà jeté l'éponge parce découragés... " Nous a expliqué Yéo, un producteur de Korhogo.

Quant aux cotonniers, ils se portent dans l'ensemble bien, grâce à une pluviométrie excellente. Ce qui augure d'un bon rendement. Malheureusement, certains facteurs comme le découragement des producteurs, l'arrivée tardive des pluies et des intrants dans certaines zones n'ont permis de semer qu'environ 130 000 HA seulement.

Enfin, il faut noter que cette mission fait suite à celle effectuée par le président de l'Intercoton, M. TUO Lacina au moment des semis.



Visite de l'usine de Korhogo 2 (en révision) appartenant désormais à COIC

## LIQUIDATION DE LCCI

### Voici le bilan...

Les actifs vendus à huit milliards contre 106 milliards de dettes !



Prononcée le 22 septembre 2006 par le tribunal de première instance d'Abidjan et confirmée le 30 novembre 2006 par la cour d'appel, la liquidation de La Compagnie Cotonnière Ivoirienne (LCCI) n'est pas encore clôturée. Cependant, elle a connu une phase primordiale, il y a quelques mois, avec la vente des actifs essentiellement constitués des quatre usines d'égrenages (Ouangolo, M'Bengué, Korhogo 1 et 2). A l'issue d'un appel d'offres international, c'est le géant indien de l'agro-industrie OLAM qui l'a remporté parmi les 27 candidats. Elle a en effet fait la meilleure offre technique et surtout financière d'un montant de 8,050 milliards de francs CFA. Tandis que le montant des dettes de LCCI s'élève lui, à plus de 106 milliards de nos francs, dues à 151 entités ! Toutefois, après vérification, ce sont 70 milliards qui ont été reconnus. Il faut ajouter à ce montant, les 3, 2 milliards dus au personnel au titre des arriérés de salaires et des droits de licenciement.

### Et les travailleurs dans tout ça ?

Les syndicats n'ont pas eu le temps de pousser un ouf de soulagement que les créanciers nantis (les investisseurs de LCCI) ont saisi le fruit de la vente ! Ont-ils le droit ? "Oui !" Nous a répondu M. TIEMOKO Koffi, Expert comptable, patron d'*Audit Intercontinental*, l'un des deux cabinets désignés par le juge commissaire pour liquider LCCI. " Ils sont même prioritaires ! " ajoutera-t-il, en prenant soin de nous lire l'article de loi qui milite en leur faveur. Et les travailleurs dans tout ça ? " Nous sommes en négociation avec des partenaires pour nous aider à les payer. " nous rassure-t-il avant d'ajouter que la liquidation ne sera clôturée que quand le juge l'aura prononcé. Alors s'ouvrira le droit individuel de poursuivre le débiteur LCCI dont le principal propriétaire M. Kagnassi n'a jamais cessé de protester juridiquement contre cette liquidation. Au total, plus de 30 actions judiciaires ont jalonné cette affaire. La dernière en cours attend d'ailleurs le verdict de la cour suprême. M. TIEMOKO, au nom des Syndicats, a tenu à remercier les Forces Nouvelles et les populations locales pour avoir sécurisé les actifs. " Tout serait fichu s'ils avaient été détruits. " A-t-il précisé, sans oublier de remercier aussi toutes les victimes pour leur patience.

## LUTTE INTÉGRÉE CONTRE LES PARASITES DU COTONNIER

### Le PR-PICA s'est réuni à Grand Bassam

C'est à Grand-Bassam, près d'Abidjan que s'est tenue du 27 au 29 août 2008, la réunion annuelle du comité de pilotage du Programme de Protection Intégrée du Cotonnier en Afrique (PR-PICA). Cette initiative fédère les synergies de spécialistes de 6 pays du bassin cotonnier Ouest Africain : Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Togo. Face aux difficultés et à l'âpreté de la lutte contre les ravageurs du cotonnier (une des plantes les plus parasitées), les spécialistes de la sous-région ont depuis 1997 décidé d'unir leur force au sein du PR-PICA présidé par M. George YAMEOGO du Burkina Faso.

La réunion de Grand Bassam aura



Photo de famille des participants et invités.

permis une fois encore à ces spécialistes de comparer, partager et d'actualiser leurs données en vue de mieux orienter la stratégie de lutte contre l'héliotis et les autres parasites redoutables du cotonnier qui hantent les cotonculteurs de la sous région.

A l'ouverture de la rencontre de Bassam, les Présidents : TUO Lacina de l'Intercoton et François Traoré de

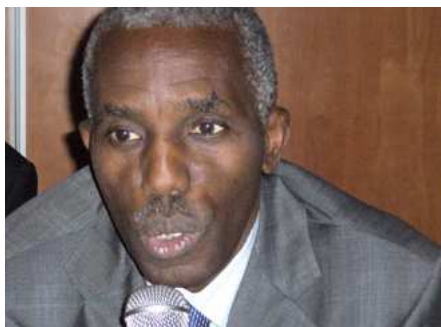
l'Aproca (Association des producteurs de coton africains) ont encouragé le PR-PICA et l'ont exhorté à poursuivre ses efforts en vue d'aider les producteurs de coton de la sous-région à lutter efficacement contre les ravageurs du cotonnier, surtout que le prix des insecticides ne cesse de monter. .

## RÉFORMES DANS LA FILIÈRE COTON

### Le comité technique à pied d'œuvre

L'on se souvient qu'une des conclusions importantes de l'atelier des 18 et 19 mars 2008 relatives à la répartition des rôles entre l'Etat et l'Interprofession en matière de gestion et de régulation de la filière, fut la création d'un comité technique chargé de la mise en œuvre des réformes. Ce comité qui a débuté ses travaux quelques semaines après l'atelier est présidé par l'ARECA.

L'amélioration des performances institutionnelles, économiques et financières de la filière qui est l'objectif général de l'intervention de ce comité, est décliné en trois grands objectifs spécifiques avec leurs sous objectifs et les activités



M. KPOLO Dominique, D.E de l'ARECA  
Préside le comité technique de pilotage.

à mener. Ainsi, l'objectif spécifique N°1 vise à améliorer la coordination des interventions dans la filière entre les familles professionnelles (producteurs, égreneurs,...). L'objectif spécifique N°2 : conforter le cadre juridique et l'efficacité de la gestion interprofessionnelle. L'objectif spécifique N°3 : améliorer la représenta-

tivité des membres de l'Interprofession. Une dizaine de groupes de travail dans lesquels sont représentés les principaux acteurs planchent sur les différents sous objectifs. Certains sont très actifs à l'instar de celui présidé par l'Intercoton et qui est chargé de travailler sur l'amélioration du dispositif de production des semences coton. Ces groupes de travail seront appuyés quelques fois par des experts -consultants et leurs travaux seront rendus à l'occasion des ateliers prévus à ce effet. La mission du comité est de six mois et sera financée par le stabex, à travers un devis programme.

## La Parole est à vous...

**M. KONE Daouda Soukafolo**, homme d'affaires, PDG de Yebe Wognon et de COIC

## " Voici comment nous sommes arrivés dans le coton "

M. KONE Daouda Soukafolo, 43 ans, originaire de Korhogo, y est bien connu comme un commerçant, un homme d'affaires prospère, plein d'humilité et d'une grande simplicité.

Depuis la campagne 2005-2006, il intervient dans le coton à travers l'Organisation Professionnelle Agricole (OPA) Yebe Wognon et la Compagnie Ivoirienne de Coton (COIC) qui est désormais propriétaire de deux des usines de l'Ex-LCCI. Dans cette interview exclusive, il nous explique comment et pourquoi il est arrivé dans la filière coton.

**Le Coton Ivoirien :** M. Soukafolo, depuis trois campagnes, vous êtes actifs dans la filière coton qui pourtant traverse beaucoup de difficultés. Expliquez nous vos motivations ?

**KONE Daouda Soukafolo :** Effectivement, il n'y a pas longtemps que nous intervenons de façon active dans la filière coton mais nous y étions depuis la libéralisation, à travers nos relations d'affaires avec LCCI. Cette dernière nous devait deux milliards de FCFA qu'elle était dans l'incapacité de nous payer. Au bout du compte nous avons trouvé un arrangement qui consistait à collecter du coton pour l'égrener dans les usines LCCI pour en tirer de la fibre et ensuite la vendre pour nous payer. Cette opération n'a pas été une réussite au début, les producteurs nous ayant assimilés à LCCI, ont soit vendu nos intrants ou leur coton à des pisteurs.

Nous avons sensibilisé et démontré notre bonne foi à nos parents en respectant nos engagements vis-à-vis d'eux mais surtout en adoptant une autre approche en matière de gestion des crédits et des paiements. Nous avons entièrement payé à nos producteurs leur coton et nous avons tourné dos au système de caution solidaire qui décourage les bons paysans. Chez nous, chacun paye son crédit ! Et les producteurs, surtout les bons apprécient cela. Ils nous ont donc motivé à créer une OPA, en l'occurrence YEBE WOGNON qui travaille à ce jour avec des milliers de producteurs et s'attend à plus de 40 000 T de coton graine.

**Le C.I :** Apparemment, vous voulez rester dans le coton, avec l'acquisition des usines de Korhogo 1 et 2 de l'ex-LCCI ?

**KDS :** Vous savez, nous sommes arrivés dans le coton par la force des choses, mais nos parents nous ont adopté et refusent que nous les laissions tomber en si bon chemin. D'où la création de Yébé Wognon. Avec la liquidation de LCCI, nous avions craint de ne plus pouvoir disposer d'une unité d'égrenage qui dans le cadre de notre stratégie est essentielle. Nous avons donc créé la COMpagnie Ivoirienne de Coton (COIC) et avons pris l'option d'installer notre propre unité. Celle-ci est livrée et attend son montage. Certes, nous avons pu acquérir enfin de compte deux autres usines de l'EX-LCCI mais comme une d'elles est très vétuste, nous pensons que notre future usine ne sera pas de trop !

**Le C.I :** Votre message de fin, pour terminer ?

**KDS :** La filière ne se porte pas très bien en ce moment mais nous devons avoir foi en l'avenir parce que dans cette partie de



notre pays, le coton est ce que le café et le cacao sont pour les zones forestières. Mieux, ici, le coton contribue efficacement à la sécurité alimentaire. Nos parents n'ont donc pas le choix ! Mais nous devons les aider à vivre de cette activité. Pour notre part, nous ferons modestement ce qui est à notre pouvoir pour y contribuer. Tous nos remerciements aux pouvoirs publics pour la subvention du prix des intrants. Nous pensons que si elle est reconduite, cette décision aura les effets escomptés. Surtout si elle est annoncée tôt, avant la préparation des sols.

### Statistiques de la filière

#### Prévisions pour la campagne 2008-2009

ACTEURS	Prév. surfaces	Réalisations	Prév. prod.
Ivoire Coton	75 000 HA	52 576 HA	63 489 T
Yebe Wognon	44 000 HA	36 800 HA	46 000 T
CIDT	85 000 HA	33 991 HA	42 489 T
UCAB-CI	15 000 HA	6 640 HA	8 300 T
DOPA	5 500 HA	3 500 HA	4 375 T
<b>TOTAL</b>	<b>224 700 HA</b>	<b>133 207</b>	<b>164 214 T</b>